

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **douzième jour de mars 2012**, au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Alain Rivard
Monsieur Rock Paquin
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

12-03-050 **Approbation du procès-verbal**

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition de le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal du 13 février 2012.

ADOPTÉE

12-03-051 **Nomination du maire suppléant**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que le conseiller Alain Rivard soit nommé maire suppléant pour la période se terminant le 31 décembre 2012.

ADOPTÉE

12-03-052 **Ratification des chèques et des dépôts salaires**

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de ratifier les chèques suivants :

Chèques:

- En date du 14-02-2012 au 11-03-2012
- nos M1078 à M1083 & 30057 à 30086 111 483,51 \$
- no 28315 annulé

- dépôts salaires des périodes 201206 à 201209

ADOPTÉE

12-03-053

Approbation des comptes

Sur une proposition de le conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 12 mars 2012

- nos 30087 à 30213

370 912,39 \$

ADOPTÉE

Rapport des activités de financement des candidats indépendants et contrôle des dépenses électorales – Dépôt du rapport préparé par la trésorière.

12-03-054

Financement pour le remplacement du photocopieur

Sur une proposition de le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de financer l'achat d'un photocopieur pour les services administratifs de la Ville de Princeville à même le fonds de roulement pour un montant n'excédant pas 15 000 \$;

QUE le remboursement au fonds de roulement s'effectue en deux versements annuels égaux.

ADOPTÉE

12-03-055

Congrès annuel - ACSIQ

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu que le conseil autorise Christian Chartier, directeur du service incendie et Pierre Chagnon, directeur adjoint, à participer au congrès annuel organisé par l'Association des Chefs en sécurité incendie du Québec qui aura lieu à Rimouski du 31 mai au 5 juin 2012;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce congrès, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

12-03-056

Congrès annuel - COMAQ

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que le conseil autorise Louise Bergeron, trésorière, et Mario Juare, directeur général, à participer au congrès annuel de la Corporation des Officiers municipaux agréés du Québec qui aura lieu à Laval du 23 au 25 mai 2012;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce congrès, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

Congrès annuel – ADGMO – Remettre au mois prochain.

12-03-057

Demande au Programme Emplois Été

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Princeville désire présenter quelques projets dans le cadre du programme Emplois d'Été Canada;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, et il est unanimement résolu d'autoriser la présentation d'un projet dans le cadre du programme Été Canada 2012.

QUE la Ville de Princeville accepte la responsabilité des projets présentés dans le cadre du programme d'emplois d'été Canada 2012.

QUE le maire et le greffier de la Ville de Princeville soient autorisés au nom de la Ville de Princeville à signer tout document officiel concernant ledit projet, et ce, avec le gouvernement du Canada.

QUE la Ville de Princeville s'engage par ses représentants, à couvrir tout coût excédent la contribution allouée par le gouvernement du Canada dans l'éventualité où les projets soumis seraient subventionnés.

ADOPTÉE

11-03-058

Entente pour les services aux sinistrés avec la Croix-Rouge Canadienne

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil autorise le renouvellement de l'entente pour les services aux sinistrés avec la Croix-Rouge Canadienne sur le territoire de la Ville de Princeville;

QU'un montant de 856,20 \$ soit attribué à la Croix-Rouge Canadienne, dans le cadre de cette entente pour la période du 28 février 2012 au 27 février 2013.

ADOPTÉE

12-03-059

Autorisation de signatures d'un acte de servitude avec Hydro-Québec et Télébec

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'autoriser le maire et le greffier à signer pour et au nom de la Ville de Princeville l'acte de servitude avec Hydro-Québec et Télébec pour une prolongation des services de ces compagnies sur la rue Simard le tout selon le projet d'acte préparé par Nathalie Houle, notaire, et annexé à la présente résolution.

ADOPTÉE

12-03-060

Demande de nettoyage de fossé – Route Boisvert

ATTENDU QUE la Ferme Flèche D'or s'adresse à la Municipalité afin d'obtenir l'autorisation d'installer un drain agricole sous le fond d'une partie du fossé de la Route Boisvert;

ATTENDU QUE la Ferme Flèche D'or a besoin d'égoutter une partie de sa terre agricole;

ATTENDU QU'il y a du roc à proximité de la surface sur une partie de la propriété;

ATTENDU QU'il serait très avantageux d'utiliser le fossé de la Route Boisvert pour canaliser l'eau vers le cours d'eau Labbé;

ATTENDU QUE les coûts pour le drain, les travaux mécanisés et tout autre frais encourus sont à la charge de la Ferme Flèche D'or ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'autoriser la Ferme Flèche D'or à installer un drain sous le fond d'une partie du fossé de la Route Boisvert afin de lui permettre d'égoutter une partie de sa terre agricole et que les frais reliés à ces travaux sont à la charge du demandeur.

ADOPTÉE

11-03-061 **Soumissions pour le fauchage le long des chemins municipaux et le contour des étangs d'épuration – Adjudication de contrat**

ATTENDU le rapport d'ouverture des soumissions reçues et déposées par le greffier;

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'accorder le contrat du fauchage des chemins municipaux et le contour des étangs au plus bas soumissionnaire conforme soit à Entreprises Adam Vachon au prix de 9 575,00 \$, avant les taxes, selon la description des travaux demandés.

ADOPTÉE

12-03-062 **Mandat pour le contrôle qualitatif des matériaux – Réfection de la rue Saint-Georges**

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu d'accorder le mandat pour le contrôle qualitatif des matériaux pour la réfection de la rue Saint-Georges à EXP pour un montant estimé à 15 630 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

12-03-063 **Journée d'activités et de bénédiction de motos du Bar Rio et de Touring Création – Demande d'autorisation**

ATTENDU la demande de M. Claude Janel et Mme Annie Duval du Bar Chez Dan et de Touring Création à l'effet d'organiser une journée d'activités dans la région autour d'un regroupement de motocyclistes;

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'autoriser le regroupement de motocyclistes invités dans le cadre de l'activité du 26 mai prochain et organisée par le Bar Rio et Touring Création à utiliser les rues de la Ville et à tenir leur méchoui sous un chapiteau et soirée dansante le tout tel que plus amplement décrit dans leur demande;

QUE cette présente autorisation n'exclut pas que les organisateurs doivent respecter les normes et règles en vigueur dans la municipalité et obtenir toute autre autorisation requise par tout autre autorité, notamment le ministère des Transports ou la Sureté du Québec.

ADOPTÉE

12-03-064 **Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de compte 2011**

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 73 745 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2011;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Ville de Princeville visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Ville de Princeville;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Ville de Princeville sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complétée.

POUR CES MOTIFS, sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu et adopté que la Ville de Princeville informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Ville de Princeville, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

12-03-065

Demande d'aide financière - Unité Domrémy de Plessisville inc.

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu de verser une subvention de 100 \$ à l'Unité Domrémy de Plessisville inc.

ADOPTÉE

12-03-066

Relais pour la Vie 2012 de la MRC de l'Érable

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que le conseil présente une équipe dans le cadre du Relais pour la Vie qui aura lieu les 16 et 17 juin 2011 à Plessisville et verse une somme de 1 100,00 \$ à la Société canadienne du cancer (section Érable) pour la commandite de cette équipe

ADOPTÉE

12-03-067

Second projet de règlement PRU2-1201 – Modification du règlement no 432-89

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que soit adopté le second projet de règlement d'urbanisme PRU2-1201 modifiant le plan de zonage du règlement de zonage no 432-89 à l'effet de permettre des résidences unifamiliales jumelées dans la zone R-24 de la rue Demers Ouest.

ADOPTÉE

12-03-068

Avis de motion

Avis de motion est donné par le conseiller Fernand Ruel, qu'à une prochaine séance, soit ordinaire, extraordinaire ou ajournée, sera adopté un règlement modifiant le règlement de zonage no 432-89 à l'effet de permettre des résidences unifamiliales jumelées dans la zone R-24 de la rue Demers Ouest.

12-03-069

Second projet de règlement PRU2-1202 – Modification du règlement no 432-89

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu que soit adopté le second projet de règlement d'urbanisme PRU2-1202 modifiant le plan de zonage du règlement de zonage no 432-89 à l'effet de redélimiter la zone R-96 en agrandissant la zone R-97 et en réduisant la zone R-94 afin notamment d'y intégrer la nouvelle rue Simard et de nouvelles normes pour les hauteurs de bâtiments pour la zone R-96.

ADOPTÉE

12-03-070

Avis de motion

Avis de motion est donné par le conseiller Laurier Chagnon, qu'à une prochaine séance, soit ordinaire, extraordinaire ou ajournée, sera adopté un règlement modifiant le règlement de zonage no 432-89 à l'effet de redélimiter la zone R-96 afin notamment d'y intégrer la nouvelle rue Simard et de nouvelles normes pour les hauteurs de bâtiments.

12-03-071

Premier projet de règlement PRU1-1203 – Modification du règlement no 432-89

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu que soit adopté le premier projet de règlement d'urbanisme PRU1-1203 modifiant le règlement no 432-89 adopté par l'ancienne Ville de Princeville en agrandissant la zone S-11 et en réduisant les zones R-10 et I-8 afin de permettre l'agrandissement du cimetière;

ADOPTÉE

12-03-072

Premier projet de règlement PRU1-1204 – Modification du règlement no 89-212

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que soit adopté le premier projet de règlement d'urbanisme PRU1-1204 modifiant le règlement no 89-212 adopté par l'ancienne Paroisse de Princeville pour créer la zone AGe-6 en réduisant la zone Ag-2 et en supprimant les zones Sc-2 et Sc-3, afin de permettre l'exploitation de sablières.

ADOPTÉE

11-03-073

Fête Nationale du Québec 2012

ATTENDU QUE la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoise;

ATTENDU QUE la Fête nationale est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;

ATTENDU QUE la population de la Ville de Princeville souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois;

ATTENDU QUE la Ville de Princeville a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec;

ATTENDU QUE la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'œuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécoises et Québécois, mettent sur pied des célébrations de qualité;

Il est résolu, en conséquence sur une proposition du conseiller Fernand Ruel,

QUE la Ville de Princeville, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame le 24 juin, Fête nationale du Québec, et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

ADOPTÉE

12-03-074

Garde paroissiale St-Eusèbe

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville fournisse le vin d'honneur lors du ralliement des Gardes Paroissiales de l'Union régionale des Bois-Francs qui aura lieu le 27 mai 2012;

QUE la Salle Pierre-Prince leur soit gratuitement fournie lors de cet événement.

ADOPTÉE

12-03-075

Expo agricole de Victoriaville

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'autoriser un montant de 125 \$ (avant taxes) à la Société d'agriculture des Bois-Francs pour la parution d'une publicité dans le bottin 2012.

ADOPTÉE

GymTonic Princeville – À l'étude.

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

12-03-076

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire